

### Paris aurait son marché d'enfants

— Par cet extrait d'un livre qui vient de paraître en faveur de l'Enfance, on peut voir à quel degré d'immoralité peut conduire l'absence de la foi et la passion de la mendicité :

« ... C'est horrible à dire, Paris a son marché d'enfants, marché clandestin, marché infâme, qui se tient, cruelle ironie, à deux pas du marché aux chiens ! Un enfant s'y loue trente sous, quelquefois quarante, rarement trois francs, selon les circonstances. Il y a un jour dans l'année, ou plutôt une nuit, où les cours de ce marché atteignent des taux tout à fait exceptionnels, cinq, six, huit, même quelquefois dix francs ; c'est la nuit du réveillon.

« Elle approche, cette nuit lugubre. Si la préfecture de police voulait donner l'ordre d'arrêter sur la voie public, vers minuit, tous les individus, hommes et femmes, qui seront trouvés mendiant avec un enfant sur les bras, et si à la même heure, une ronde descendait dans tous les bureaux de nourrices et dressait procès-verbal contre toute femme dont le berceau serait vide, on verrait bien d'où viennent, en grande partie, les petits malheureux qui alimentent l'odieux marché aux enfants. »

### Dette du roi d'Italie envers le Saint-Siège

Après la prise de Rome, en septembre 1870, une loi dite « des garanties » assura au Pape une liste civile de 3 millions 200,000 francs sur le budget de l'Italie, en compensation du pouvoir temporel. Ni Pie IX, ni Léon XIII n'ont voulu accepter aucune compensation. Depuis ce temps, la rente est inscrite au grand-livre de la dette publique italienne et les revenus s'accumulent. D'après le ministre des finances d'Italie, ces revenus, accumulés du 1er janvier 1871 au premier juillet 1897, formeraient une somme de 66 millions 437,500 francs.

Encore l'*Osservatore Romano* fait remarquer que les intérêts prescrits n'entrent pas dans ce compte et que c'est là une omission contraire aux exigences de la loi italienne, d'après laquelle les intérêts ne peuvent être sujets à prescription quand il s'agit d'une institution. Le compte serait donc de 70 millions environ pour l'arriéré.